

Sciences Humaines et Sociales Mention Sociologie

Spécialité « Sociologie et Développement des Organisations » (SDO) Finalité professionnelle

RNCP19168 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	315, 123
Code(s) ROME	K2101, M1502, M1503, M1402
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Lumière - Lyon 2

<http://www.univ-lyon2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Master 2 « Sociologie et Développement des Organisations » forme des généralistes de la fonction ressources humaines – interne ou externe (consulting) - capables d'analyser des situations ou d'établir des diagnostics sur les fonctionnements humains en organisation, d'aider à la définition de politiques nouvelles et de contribuer aux actions de développement des potentiels humains dans les organisations publiques ou privées.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités évaluées

- Mettre en œuvre la politique de management des ressources humaines en lien avec les orientations stratégiques des organisations et élaborer les plans d'action adaptés
 - Réaliser des diagnostics des évolutions des organisations et de leurs modèles de fonctionnement (informationnel, décisionnel, culturel...) et proposer des améliorations
 - Réaliser des enquêtes sur les conditions de travail et des études sur les postes de travail et les compétences
 - Maîtriser la gestion des ressources humaines (gestion des déclarations obligatoires et des règlements des cotisations sociales, constitution et gestion du fichier du personnel, gestion administrative du temps de travail, gestion de la paie...)
 - Concevoir et piloter les opérations liées à la gestion des emplois et des compétences
 - Connaître les principaux indicateurs d'information sociale et les systèmes d'information ressources humaines
 - Contrôler la conformité d'application des obligations légales et réglementaires des organisations
 - Gérer le dialogue social avec les membres du personnel ou leurs représentants
 - Suivre le budget ressources humaines de l'organisation et mettre en place des actions correctives
 - Mobiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la gestion des ressources humaines
-
- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
 - Capacité à mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique

- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

SECTEURS D ACTIVITE:

- Administrations publiques
- Entreprises privées
- Collectivités territoriales
- Associations
- Cabinets de recrutement

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

TYPE D EMPLOIS ACCESSIBLES:

- Directeur des ressources humaines
- Responsable de formation
- Responsable de communication
- Consultant en formation
- Chargé de mission

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 625 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	40 039
Jugés difficiles à recruter	26 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19168/>